



L'aide à la rénovation énergétique

Aides financières

Dédiées à la rénovation énergétique 24/03/2026



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Sommaire



1. Qui sommes-nous ?

2. Quels sont les prérequis sur les aides financières ?

3. Quelles sont les aides financières ?

4. Quels sont les points d'attention ?

Qui sommes-nous ?

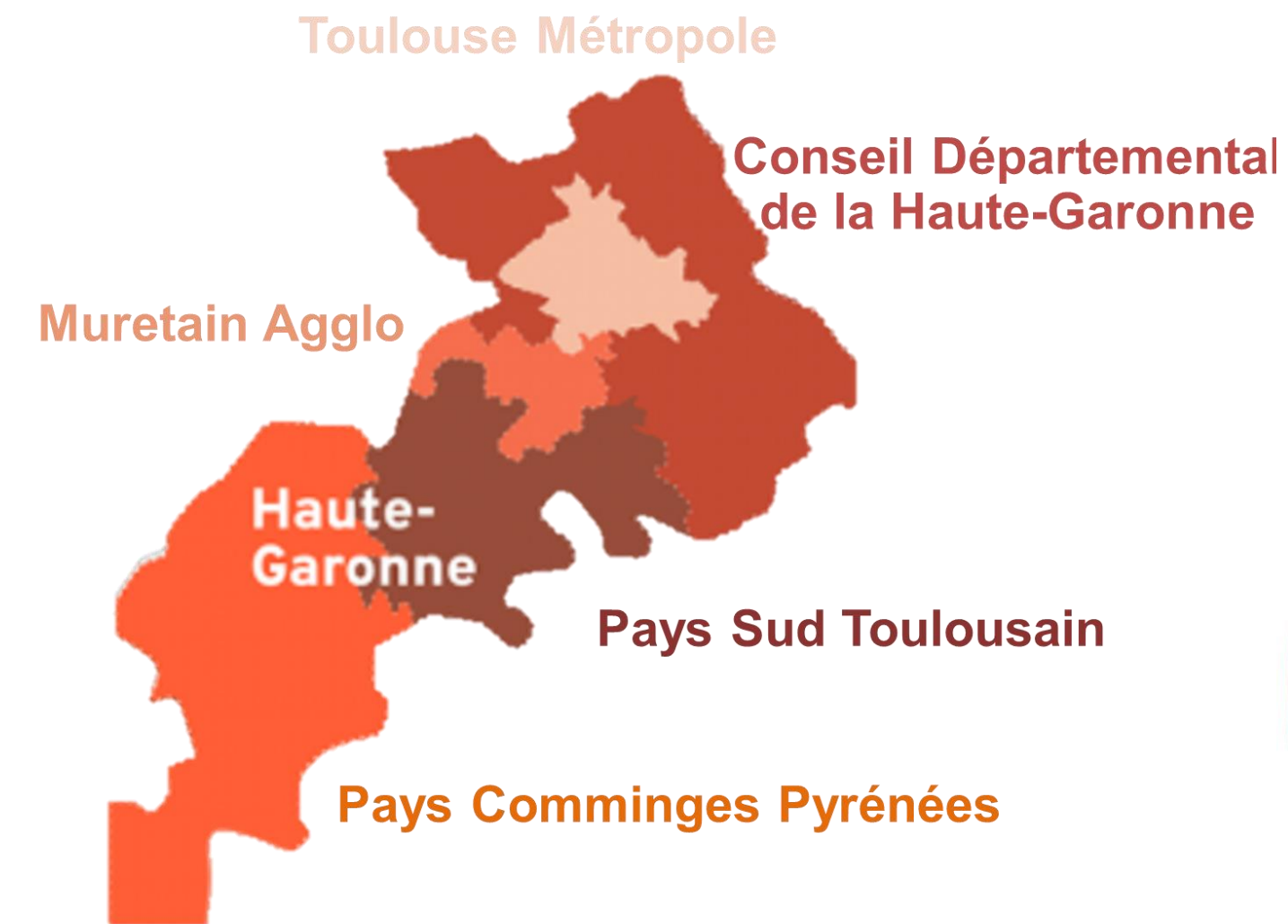


1. Qui sommes-nous ?

Un réseau national **France Rénov'** 600 guichets
A l'échelle régionale **31 guichets**

5 guichets pour la Haute-Garonne

Mission de **service public** portée par chacun des territoires avec le soutien de l'ANAH



Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban-Delmas 31500 Toulouse



Pour trouver votre guichet France Rénov' :
[Trouver un conseiller France Rénov' | France Rénov' \(france-renov.gouv.fr\)](https://france-renov.gouv.fr)

1. Qui sommes-nous ?



MAISON DE L'ÉNERGIE – Toulouse Métropole Renov'

Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban-Delmas, 31500 Toulouse

Le guichet qui intervient sur les 37 communes de la Métropole



1. Qui sommes-nous ?



Téléphone : 05 34 24 59 59 du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Mail : renov@toulouse-metropole.fr

Accueil sans RDV à la maison de l'énergie du mardi au jeudi : 10h-12h et 14h-18h

Je prends conseil



JE PRENDS RENDEZ-VOUS EN LIGNE

dans une des permanences décentralisées
sur Toulouse Métropole

JE PRENDS RENDEZ-VOUS



J'APPELE LA PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

05 34 24 59 59



JE DEMANDE DES CONSEILS

par email

J'ENVOIE MA DEMANDE

Quels sont les prérequis pour les aides financières ?



2. Quels sont les prérequis pour les aides financières ?

a. RGE

Création en novembre 2011 de la mention « Reconnu Grenelle environnement » par l'ADEME et le Gouvernement, devenu depuis « **Reconnu Garant de l'Environnement** ».

- Obligatoire pour mobiliser les aides financières.
- Un annuaire avec des entreprises locales ayant signées une **charte d'engagement avec Toulouse Métropole** est disponible sur notre site : <http://renov.pro.toulouse-metropole.fr>



Pour trouver un artisan RGE :



france-renov.gouv.fr

RGE
RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT

Entreprise RGE ou un architecte

Domaines de travaux d'une entreprise

Trouver un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)

Code Postal

Saisissez une ville ou un code postal

Saisissez votre localisation

Rayon de recherche

Distance maximale des entreprises

Sélectionnez

Type de travaux

Overtures, isolation, étude thermique, etc.

Sélectionnez

2. Quels sont les prérequis pour les aides financières ?

b. Les critères techniques et administratifs

Consulter notre fiche pratique !
TOUTES les informations qui
DOIVENT figurer sur les devis et
factures notamment les critères
techniques d'éligibilité par action.
[Mon artisan, mes devis et factures](#)



Toulouse Métropole Renov'

Un accompagnement personnalisé à chaque étape du projet de rénovation énergétique de votre logement

Maison de l'Énergie 1 allée Jacques Chaban Delmas 31 500 Toulouse

Téléphone : 05 34 24 59 59

Courriel : renov@toulouse-metropole.fr

Site internet : www.Renov.toulouse-metropole.fr



Mon artisan, mes devis et factures : focus sur les critères techniques d'éligibilité
17 avril 2023

OBJECTIF : Cette fiche pratique a été rédigée dans le but de donner au particulier un premier niveau d'information sur l'analyse de devis ; cela permet ainsi d'être autonome dans les démarches de demande d'aides financières.

Mon artisan, mes devis et factures

Pour trouver un **artisan RGE** (Reconnue Garant de l'Environnement), le site du gouvernement <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel> propose une recherche par domaine de travaux et une « offre globale » ce qui signifie que l'entreprise est qualifiée pour plusieurs types de travaux.

Toulouse Métropole Renov' et ses partenaires ont mis en ligne un annuaire des artisans ayant signé une charte d'engagement. La liste des signataires est disponible en suivant ce lien : <http://renov.pro.toulouse-metropole.fr>

Pour obtenir les aides financières, je dois transmettre les DEVIS puis les FACTURES établis par l'artisan RGE qui réalise les travaux. Il faut veiller à la conformité de ces documents qui doivent contenir les informations suivantes :

- Le N° RGE de l'artisan.
- La date de la visite préalable du chantier. *NB. L'artisan doit effectuer une visite préalable afin de valider l'adéquation des matériaux et des équipements au logement concerné.*
- Le taux de la **TVA** sur le matériel et la pose.
- **Le coût du matériel et celui de la pose doivent être clairement séparés.**



2. Quels sont les prérequis pour les aides financières ?

b. Les critères techniques et administratifs

- Statuts divers : occupants, bailleurs, syndics, etc...
- **4 catégories de Foyers fiscaux** soit 4 réponses possibles,
- Logement à usage de **résidence principale**, âge de l'habitation **+ 15 ans** (sauf exception),
- Professionnels **RGE** : artisans et bureaux d'étude thermique,
- Respect de **critères techniques**,
- Formaliser « en ligne » une demande **AVANT** d'avoir signé un devis (sauf exception....) et respecter la procédure,
- Existence de règles de cumul possibles des dispositifs



2. Quels sont les prérequis pour les aides financières ?

c. Les foyers fiscaux



La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement en fonction du **nombre de personnes** y résidant (et non pas de parts fiscales).

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 248 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €

Plafonds de ressources Hors Île-de-France et en Outre-Mer pour l'année 2026

Quels sont les aides financières?



Toulouse
MAIRIE - MÉTROPOLE



3. Quels sont les aides financières?

a. Les types de parcours

« **Parcours non accompagné** » dit rénovation par geste de travaux

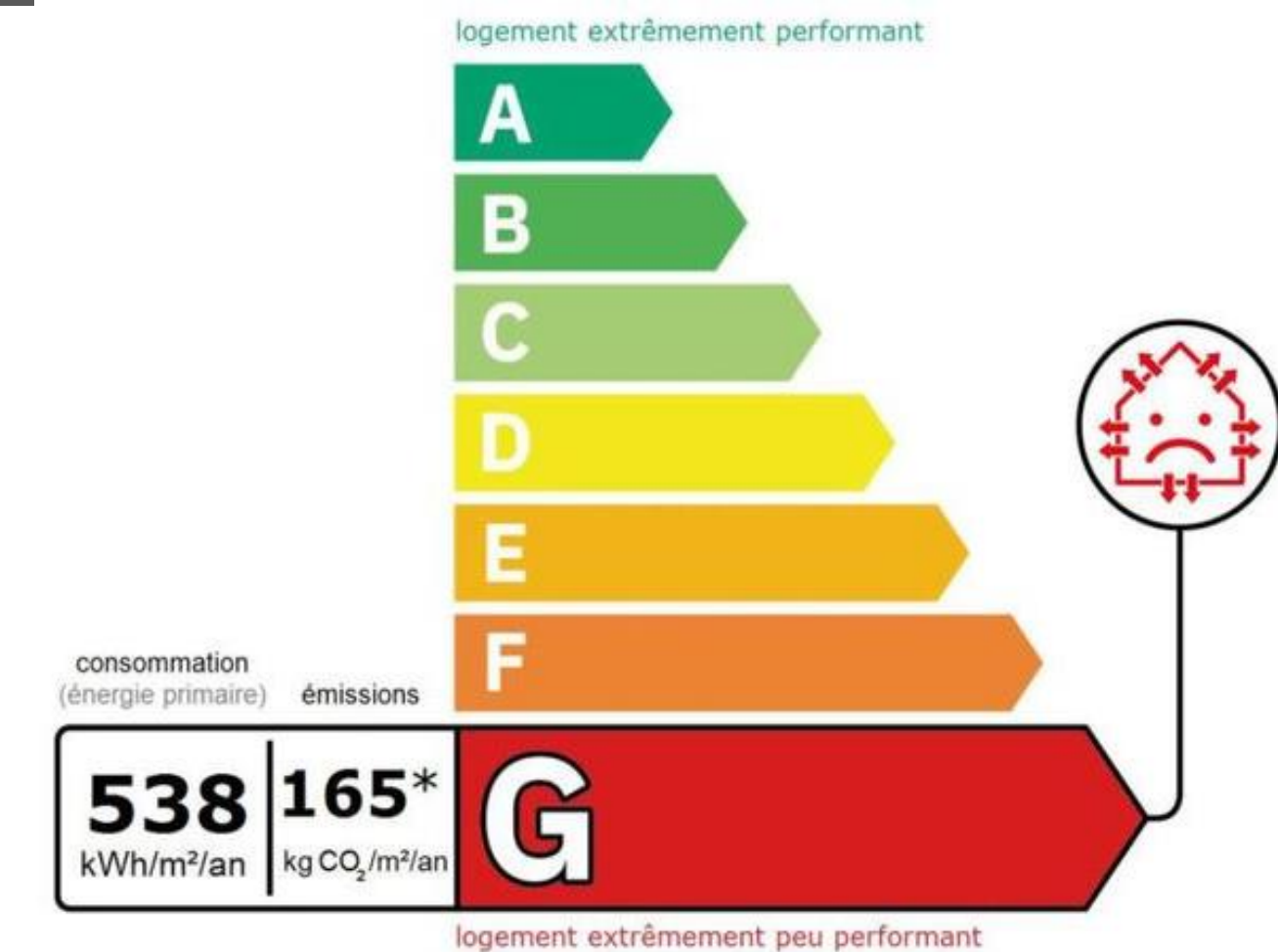
- Aide forfaitaire
- Sans gain énergétique attendu

« **Parcours accompagné** » dit rénovation d'ampleur

- Accompagnement obligatoire par une structure agréée

Accompagnateur Rénov' (MAR)

- Minimum **2 gestes d'isolation** parmi les murs, le plancher haut, le plancher bas ou les menuiseries
- **2 sauts de classes minimum**
- **Attestation obligatoire par un Espace Conseil France Rénov'**



3. Quels sont les aides financières?

b. Parcours non-accompagné

MaPrimeRénov' par geste



Conditions

- **Pas accessible aux ménages aux revenus « supérieurs » (rose)**
- Logement de **plus de 15 ans**
- Propriétaires **occupants**, **bailleurs**, **usufruitiers**, titulaires droit réel conférant l'usage du bien, preneurs bail emphytéotique, **indivision** (si accord avec l'ensemble des membres)

3. Quels sont les aides financières?

b. Parcours non-accompagné

MaPrimeRénov' par geste



	Ménages aux revenus « Très modestes »	Ménages aux revenus « Modestes »	Ménages aux revenus « Intermédiaires »	Ménages aux revenus « Supérieurs »
ISOLATION				
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	Non éligible
Isolation thermique des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	
CHAUFFAGE ET/OU EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	Non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €	
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €	
Chauffe-eau solaire individuel	4 000 €	3 000 €	2 000 €	
Système solaire combiné	10 000 €	8 000 €	4 000 €	
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	1 250 €	1 000 €	500 €	
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €	
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	1 250 €	750 €	500 €	
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionne a la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €	Non éligible
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	
Ventilation double flux (conditionnée à la réalisation d'un geste d'isolation)	2 500 €	2 000 €	1 500 €	

3. Quels sont les aides financières?

b. Parcours non-accompagné

MaPrimeRénov' par geste



Procédure

- Je crée mon compte sur le site **MaPrimeRénov'** : maprimerenov.gouv.fr
- Je fais des devis auprès de professionnels **RGE**
- Je **dépose ma demande** avec les devis
- Je **fais les travaux** (conseillé d'attendre la validation de votre dossier par MaPrimeRénov')
- Sur factures, je **dépose ma demande de paiement**

Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien: [MPR Parcours non accompagné](#)

3. Quels sont les aides financières?

b. Parcours non-accompagné

Certificat d'Economie d'Énergie



Conditions

- Ouvert à **tous** (résidences secondaires, locataires, SCI sans conditions)
- Logement de **plus de 2 ans**
- Montants variables - **à préciser /comparez bien les offres** - selon votre situation personnelle : foyer fiscal, maison ou appartement, m² chauffés, sources d'énergie avant et après travaux, etc..

** **Par action** : isolation, chauffage et/ou eau chaude, VMC, émetteurs de chaleur basse température et régulation de la température. L'expression « Coup de pouce » est appliquée à certains modes de chauffage en remplacement d'équipements non-performants*

3. Quels sont les aides financières?

b. Parcours non-accompagné

Certificat d'Economie d'Énergie

Aides estimées (maison individuelle en Haute-Garonne, 100 m², au gaz naturel avant travaux)



ACTIONS	FOYERS « TRES MODESTES »	FOYERS « MODESTES », « INTERMEDIAIRES » ET « SUPERIEURS »
ISOLATION		
Combles ou rampant	20 €/m ²	11 €/m ²
Plancher bas	12 €/m ²	7 €/m ²
Toit terrasse	14 €/m ²	8 €/m ²
Murs	18 €/m ²	10 €/m ²
Fenêtres et portes-fenêtres	43 €/m ²	25 €/m ²
VENTILATION		
VMC simple flux type A basse consommation	326 €	186 €
VMC simple flux type B basse consommation	363 €	207 €
VMC double flux autoréglable	455 €	260 €
VMC double flux modulée	482 €	275 €
CHAUFFAGE ET/OU EAU CHAUDE ; EMETEURS DE CHALEUR BASSE TEMPÉRATURE ET REGULATION DE LA TEMPÉRATURE		
Chauffe-Eau Solaire	294 €	168 €
Système Solaire Combiné	1 694 €	968 €
Système énergétique comportant des capteurs solaires photovoltaïques et thermiques à circulation d'eau	293 €	167 €
Appareil indépendant de chauffage au bois	Entre 77 et 289 €	Entre 54 et 202 €
Chaudière biomasse	473 €	270 €
Pompe à chaleur de type air/eau	Entre 4 835 et 6 290 €	Entre 3 385 et 4 403 €
Pompe à chaleur de type eau/eau ou sol/eau	Entre 5 405 et 7 360 €	Entre 3 784 et 5 152 €
PAC air-air	Entre 637 et 656 €	Entre 446 et 459 €
Chauffe-eau thermodynamique	206 €	118 €
Radiateur électrique à régulation électronique à fonctions avancées	21 €/radiateur	12 €/radiateur
Plancher chauffant basse température	4 €/m ²	2 €/m ²
Radiateur basse température	20 €/radiateur	11 €/radiateur

3. Quels sont les aides financières?

b. Parcours non-accompagné

Certificat d'Economie d'Énergie



Procédure

- Je **définis** mon projet ;
- Je fais des **simulations** auprès de différents fournisseurs d'énergie ;
- Je fais mes devis auprès de **professionnels RGE** ;
- Je **réalise mes travaux** ;
- Je **demande mes primes** avec mes factures.

NB : dans le cas du parcours accompagné, les CEE sont valorisés par l'ANAH.

Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien : [Certificat d'économie d'énergie](#)

3. Quels sont les aides financières?

c. Parcours accompagné

MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur



Conditions

- **2 sauts de classes**
- **2 gestes d'isolation** parmi : plancher haut, plancher bas, mur et fenêtres, avec au min de 25 % de la surface en question
- Obligation d'avoir recours à une structure « **Mon Accompagnateur Rénov'** » agréée
- **Résidence principale**
- Logement en classe énergétique **E, F ou G**
- **Attestation obligatoire d'un Conseiller France Rénov'**

3. Quels sont les aides financières?

c. Parcours accompagné

MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur



Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)

- Toute demande de MPR rénovation d'ampleur devra se faire via un nouveau type d'acteur : **Mon Accompagnateur Rénov'** (MAR)

[Liste des structures MAR sur Toulouse Métropole](#)

Les prestations des MAR :

1. Audit énergétique
2. Appui à l'élaboration du projet de travaux, validation des devis et plan de financement
3. Aide au montage des dossiers de demande d'aides
4. Accompagnement du ménage tout au long de la réalisation des travaux
5. Une seconde visite sur place post-travaux

3. Quels sont les aides financières?

c. Parcours accompagné

MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur

Souvent « devis à tiroirs » :

- 1^{er} partie = **Audit énergétique** (~ 600 à 1 000 € HT)
- 2^{ème} partie = **Accompagnement** aux travaux si intéressant (~ 1 000 à 1 200 € HT).

2 types de financement mobilisable suivant parcours accompagné ou non



		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
MAPRIMERENOV' PARCOURS ACCOMPAGNE					
Financement de Mon Accompagnateur Rénov'	2 000 €	100%	80%	40%	20%
Maximum de financement pour Mon Accompagnateur Rénov'	2 000 €	2 000 €	1 600 €	800 €	400 €
MAPRIMERENOV' PAR GESTE DE TRAVAUX					
Audit seul si réalisation d'un geste de travaux		500 €	400 €	300 €	

3. Quels sont les aides financières?

c. Parcours accompagné

MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	30 000 € HT	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES OU PLUS	40 000 € HT				
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	50 %

3. Quels sont les aides financières?

c. Parcours accompagné

MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur Procédure



- Prendre **conseil** auprès de Toulouse Métropole Rénov'
- Contacter un **MAR** pour réaliser un audit et choisir un des scénarios de travaux
- Créer son compte **MaPrimeRénov'**

Pour les ménages aux revenus très modestes ou modestes	Pour les ménages aux revenus intermédiaires ou supérieurs
monprojet.anah.gouv.fr	maprimerenov.gouv.fr

- Demander des devis à des **professionnels RGE**
- **Vérifier** l'éligibilité des devis avec le MAR
- **Demander la subvention** sur le site MaPrimeRénov' avec les devis non signés
- Une fois validé, **signer les devis et commencer les travaux**
- Une fois le chantier fini **demander le paiement** sur mon espace MaPrimeRénov' avec factures à l'appui.

Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien : [MPR Parcours accompagné](#)

3. Quels sont les aides financières?

d. Primes Toulouse Métropole



Programme d'Intérêt Général (PIG) 2025

Destinés aux propriétaires occupants et bailleurs, très modestes et modestes

- **+ 20 %** d'aides financières sur les travaux HT pour les ménages **très modestes**
- **+ 10 %** d'aides financières sur les travaux HT pour les ménages **modestes**.

Accessible pour tout parcours accompagné par un MAR

- Existence d'un opérateur choisi par la Métropole (financement à 100% pour tous les ménages modestes et très modestes, pas d'avance de frais)
- Possibilité de cumuler avec les autres aides locales de Toulouse Métropole (prime éco-rénovation, prime solaire thermique)

***Rappel** : les **taux d'écrêtement** à appliquer ne changent pas (respectivement **100%** et **90%** de la dépense TTC pour les ménages aux revenus très modestes et modestes)* Page 25

3. Quels sont les aides financières?

d. Primes Toulouse Métropole



Projet Eco-performant

- Accessible uniquement en complément d'un dossier PIG
- Pour les **propriétaires occupants et bailleurs, modestes et très modestes**,
- **3 000 €** pour un projet regroupant **au moins 2 postes de travaux** suivants respectant les critères associés :

ACTION	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES
Isolation de la toiture	Critères ANAH Utilisation de matériaux biosourcés
Isolation des murs donnant sur l'extérieur	Critères ANAH Utilisation de matériaux biosourcés
Isolation du plancher	Critères ANAH Utilisation de matériaux biosourcés
Remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres, y compris fenêtres de toiture et double-fenêtres	Critères ANAH Sauf utilisation du PVC

- **3 000 €** pour un projet intégrant un **Système Solaire Combiné** (chauffage et ECS) ou une **pompe à chaleur géothermique**.
- Les deux sont **cumulables**.

3. Quels sont les aides financières?

d. Primes Toulouse Métropole

Primes éco-rénovation

Destinées uniquement aux propriétaires occupants résidant sur Toulouse Métropole

Primes éco-rénovation de Toulouse Métropole : max 8 500 €

Sur la base d'un audit énergétique MAR et travaux faits par des artisans RGE

- Prime gain énergétique $\geq 40\%$: **1 000 €**
- Prime BBC rénovation (atteinte d'une consommation ≤ 72 kWhEP/m².an après travaux) : **3 500 € ou 5 000 €** si les travaux $> 40\,000$ € TTC
- Si vous êtes éligible à l'une ou l'autre des deux primes précédentes, possibilité de mobiliser le bonus « **matériaux biosourcés** ». Jusqu'à **2 500 €** ([plus de précisions sur les aides liées aux matériaux biosourcés](#))

Voici le lien pour mobiliser la prime éco-rénovation :

[Démarche en ligne pour la demande de la Prime éco-rénovation](#)

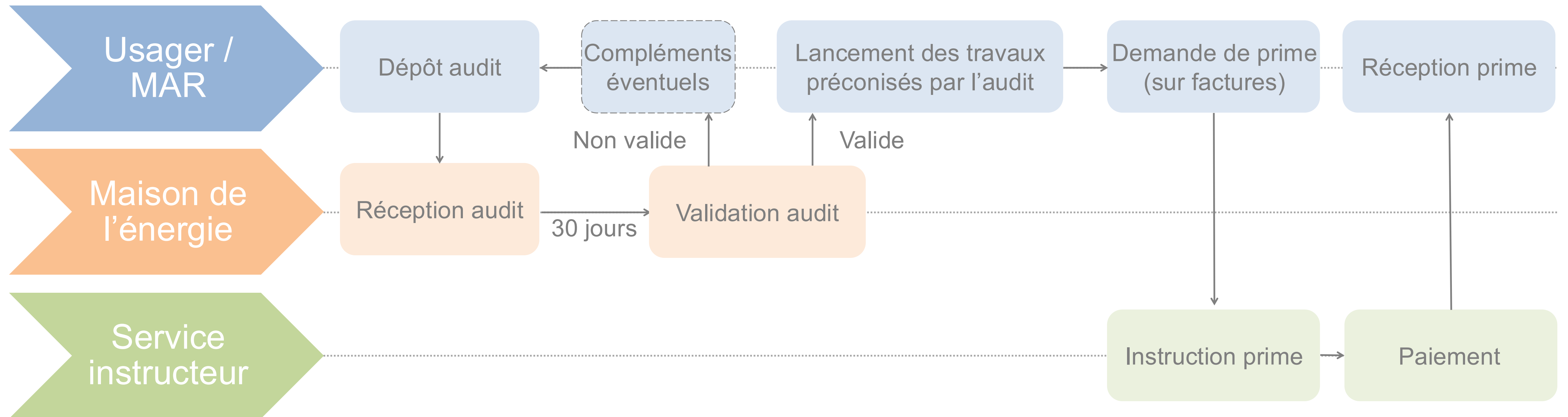
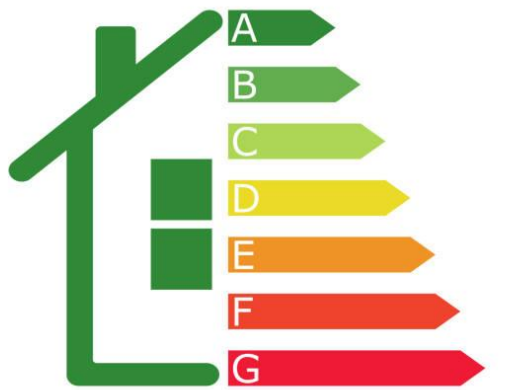
3. Quels sont les aides financières?

d. Primes Toulouse Métropole

Prime Eco-rénovation

Procédure : validation préalable de l'audit MAR

- Déposé par le particulier ou le MAR, dossier unique jusqu'à la demande de prime sur factures



3. Quels sont les aides financières?

d. Primes Toulouse Métropole

toulouse
métropole



Prime solaire thermique de Toulouse Métropole

- **Propriétaires occupants qui résident sur la Métropole**
- Limite d'**1 projet / an**
- Bâtiment de **plus de deux ans**

- **25% du montant HT** de l'installation
 - plafonnée à **300 €/m²**
 - dans la limite de **1 000 € / projet**

Voici le lien pour mobiliser la prime éco-rénovation :

[Démarche en ligne pour la demande de la Prime solaire](#)

3. Quels sont les aides financières?

d. Primes Toulouse Métropole

Fonds air-bois de Toulouse Métropole

- **Propriétaires occupants, bailleurs ou locataires concernant un bien immobilier sur la Métropole**
- Limite d'**1 appareil / logement**
- **Aides forfaitaires** dépendant de votre niveau de revenu et du type d'appareil existant

Revenus	Montant de l'aide pour le remplacement d'un foyer fermé installé avant 2005	Montant de l'aide pour le remplacement d'un foyer ouvert
Sans conditions de ressources	1 200 €	1 700 €
Ménages aux revenus modestes	2 200 €	2 700 €

[Démarche en ligne pour la demande de la Prime air-bois](#)

3. Quels sont les aides financières?

e. Synthèses



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	30 000 € HT	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES OU PLUS	40 000 € HT				
AIDES DU PIG DE TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les ménages très modestes ou modestes		+ 20 %	+ 10 %		
PRIMES ECO-RENOVATION TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les propriétaires occupants		Jusqu'à 8 500 € (voir conditions)			
PRIME SOLAIRE DE TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les propriétaires occupants		Jusqu'à 1 000 € (voir conditions)			
PRIME AIR BOIS DE TOULOUSE METROPOLE Propriétaires occupants, bailleurs, locataires		De 2 200 € à 2 700 € (voir conditions)		De 1 200 € à 1 700 € (voir conditions)	
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	50 %

➤ Dispositif 2026, sous réserve de la validation de la loi de finances 2026

3. Quels sont les aides financières?

f. Dispositifs de financement



Eco-PTZ de l'Etat proposé par les [banques partenaires](#)

Un éco-PTZ par logement, éventuellement suivi d'un éco-PTZ complémentaire dans les 5 ans.

L'une des 3 options suivantes :

	Une ou plusieurs actions			Performance énergétique globale gain \geq 35% Classe \geq E	Assainissement collectif ANC
	1 action	2 actions	3 actions ou plus		
Montant maxi	15 000 € (7 000 € fenêtres)	25 000 €	30 000 €	50 000 €	10 000 €
Durée	3 à 15 ans			3 à 20 ans	3 à 15 ans

3. Quels sont les aides financières?

f. Dispositifs de financement

Pour les ménages Modestes et Très modestes

- **Avance et prêt banque sociale** - type SACICAP PROCIVIS – permet d’avancer les subventions et/ou le reste à charge à taux 0% pour un dossier MPR
Accompagné
- **Prêt à l’amélioration de l’Habitat de la CAF** : maxi 1067 € à 1 %
- **Micro-crédit personnel** accompagné par un **travailleur social à initier auprès d’un centre social**
300 € à 3 000 € sur 6 à 36 mois avec un taux 3%

Banque partenaire : Crédit Municipal de Toulouse : 05 61 21 41 43 / finances-solidaires@credit-municipal-toulouse.fr

Exemple : 87€/ mois pour un prêt de 3 000 € sur 36 mois soit un total 3 140 €

3. Quels sont les aides financières?

f. Dispositifs de financement

- **Prêt Avance Rénovation** qui est garanti par un fond public.

Lié au logement et non pas la personne.

Seuls les intérêts sont remboursés et non pas le capital (remboursé lors de la vente ou de la transmission par héritage)

Crédit Mutuel et Banque Postale

Exemples : 17 €/mois pour un prêt à 2% de 10 000 € - 37 €/mois pour un prêt à 1,5% de 30 000 €

Les points d'attention



4. Quels sont les points d'attention ?

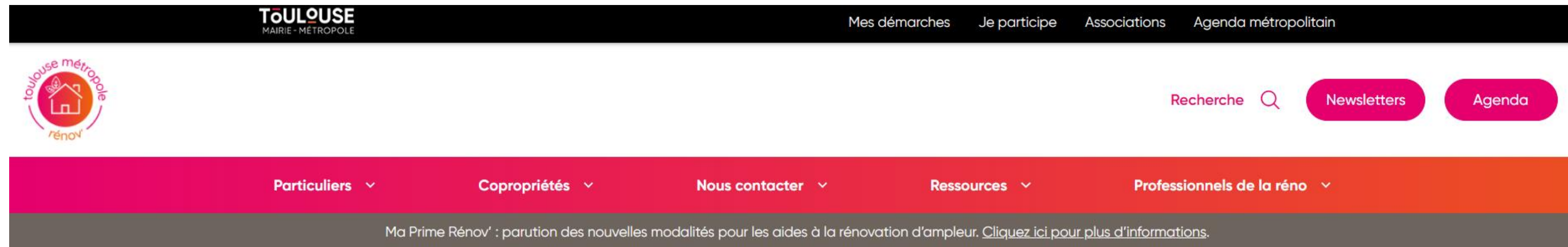
- Faire attention aux **démarchages abusifs** (appels téléphoniques, demandes de réponse rapide...)
- Pour les **devis signés sur les foires / salons**, il n'y a **pas de délai de rétractation**
- Ce qui a valeur légale est ce qui est **inscrit sur les devis**, vérifiez que tout ce dont vous avez parlé avec l'artisan figure bien sur le devis, qui doit être le plus détaillé possible, afin de vous protéger.
- **Ne pas hésiter à nous contacter, faire faire plusieurs devis et les comparer**
- Pour vous accompagner dans cette démarche, Toulouse Métropole Renov', avec les professionnels partenaires de l'annuaire ont réalisé des **Méthodes d'analyses de devis** pour différents postes de travaux.

Voici le lien pour les consulter : [Toulouse Métropole Renov' : Méthodes d'analyse de devis \(toulouse-metropole.fr\)](https://toulouse-metropole.fr)

4. Quels sont les points d'attention ?



- Notre site Internet décline quels sont **vos dispositifs** d'aides financières selon votre **statut d'occupation + foyer fiscal + projet : poste de travaux OU rénovation performante.**



Bienvenue à Toulouse Métropole Renov' !

Vous résidez sur l'aire métropolitaine et vous rénovez votre logement ? Vous souhaitez réduire vos consommations d'énergie, installer des énergies renouvelables ? Vous êtes démarché par téléphone et vous avez besoin d'un avis ?

Vous êtes au bon endroit.

Les spécialistes de cette mission de service public vous conseillent en toute indépendance pour préparer votre projet et connaître les aides auxquelles vous avez droit. Et c'est gratuit !

[En savoir +](#)

5. Ressources



- Formulaire de contact en ligne :

[Toulouse Métropole Renov' : Demande de conseil \(toulouse-metropole.fr\)](https://toulouse-metropole.fr)

- MPR de l'ANAH (Rénovation par geste, Rénoavtion d'ampleur pour les ménages aux revenus intermédiaires ou supérieurs à partir du 1^{er} janvier 2026)

www.maprimerenov.gouv.fr/

- MPR Accompagné de l'ANAH (Rénovation d'ampleur pour les ménages aux revenus très modestes et modestes)

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

- Prime Eco-Rénovation de Toulouse Métropole (Pour les propriétaires occupants de la Métropole) :

<https://metropole.toulouse.fr/demarches/demander-la-prime-eco-renovation>

- Éco-PTZ des banques

[Tout savoir sur l'Éco-prêt à taux zéro \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr)

5. Ressources



- [Prêt d'Accession Sociale \(PAS\)](https://service-public.gouv.fr) (service-public.gouv.fr, décembre 2025)
- [Prêt Avance Rénovation](https://ecologie.gouv.fr) (ecologie.gouv.fr, septembre 2024)
- [Prêt à l'amélioration de l'habitat \(PAH\)](https://service-public.gouv.fr) (service-public.gouv.fr, juin 2025)
- [Microcrédit personnel](#) (octobre 2024)
- [Guide des aides financières 2026](#) (ANAH, février 2026)
- [Guide pas à pas pour les demandes d'aides MaPrimeRénov'](#) (ANAH, juillet 2025)
- [Mode d'emploi MaPrimeRénov'](#) (ANAH, mars 2026)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Temps pour les questions